

# L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-François Vol.3 No.8

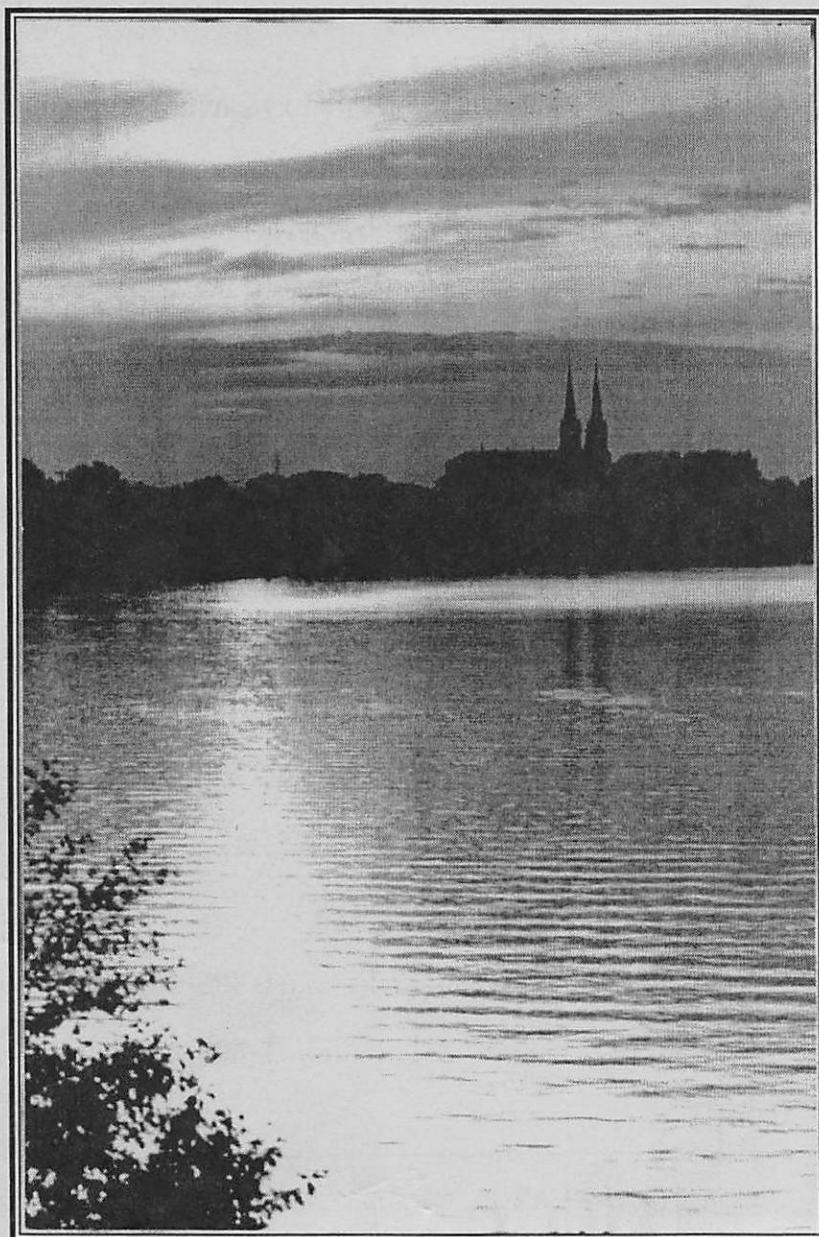
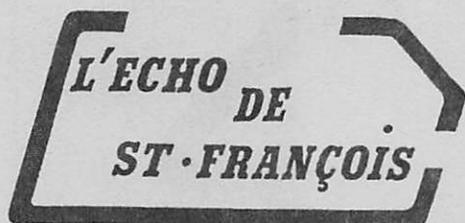


photo: Jean-François Noël

## SOMMAIRE

L'Écho du Patrimoine .....	3
Comment ça va? .....	5
Cercle de Fermières .....	9
La Recette de l'Écho .....	10
Les Communiqués .....	11
Bibliothèque du Rocher .....	13
Le Mot du Lecteur .....	14
Réflexion .....	15
Calendrier des activités .....	19
Les Jeux de l'Écho .....	20-21
L'Écho municipal .....	23-29
Les Petites Annonces .....	31

JUIN 1996



C.P. 321  
 St-François de Montmagny - G0R 3A0  
 Tél.: (418) 259-2567

**Journal Communautaire réalisé bénévolement**

Réjean Cloutier	Publicité	259-2567
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433
Jean-François Noël	Directeur	259-7641
Conrad Lamonde	Directeur	259-7295

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
<b>ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS</b>		
Petite Annonce	2.00	

Impression: **Imprimerie St-Raphaël Enr.**  
 Photo 1ère page numération, gracieuseté de Garant Inc.  
 Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

**AVIS AUX ORGANISMES**

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE**

QUE LA DATE DE REMISE  
 POUR VOS ARTICLES,  
 PUBLICITÉS ET ANNONCES EST

**LE 13 DE CHAQUE MOIS**

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 96, LE COÛT  
 D'UN ABONNEMENT EXTÉRIEUR  
 EST DE:**

**\$3. coût mensuel  
 \$24. coût annuel**

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE  
 IMPORTANTS**

- AMBULANCE: .....248-2000**
- C.L.S.C. A.SAVARD .....248-1518**
- FEU: .....248-3360**
- MUNICIPALITÉ .....259-7228**
- SÛRETÉ DU QUÉBEC: .....248-3705**
- CENTRE ANTI-POISON  
 DU QUÉBEC: .....1-800-463-5060**
- TEL-JEUNES: .....1-800-263-2266**



## GÉNÉALOGIE des «APRIL»

Corrections, JGA, 96-01-31

Durant l'hiver 1940, à St-Cyprien, Gonzague APRIL s'emploie, pour le compte de Guy, à la construction des portes, des fenêtres et des autres éléments de la future bâtisse. Ainsi, en 1941, APRIL n'était pas retourné à St-Cyprien et ce qui devait arriver, arriva, le 21 juin de la même année, Gonzague APRIL, épousait une des nièces de Lumina MARCEAU, Lucille et entraînait en ménage. Trois garçons, Réal, Jean-Guy et Yvan vinrent, à leur tour, prendre leur place dans le foyer APRIL.

Dans cette période, Gonzague APRIL acceptait toutes sortes de travaux. Il fabriquait des planches à repasser pour la compagnie Eaton et contribua à la confection de statues. Le plâtre était coulé dans des moules faits de tissu flexible; une fois le plâtre devenu solide, les ouvriers les extrayaient des moules et en assuraient la finition.

En 1942, le succès de Gonzague APRIL, avec ses planches à repasser, devint, pour Sarto Jean, la bougie

d'allumage au démarrage d'une manufacture de meubles d'enfants; APRIL fabriqua les portes et les fenêtres, et avec Anatole Roy, érigea la première bâtisse. Il contribua à la fabrication de patères, de parcs d'enfants et d'autres éléments qui serviraient à alimenter la clientèle et à lancer la Compagnie Meubles MORIGEAU.

En 1944, il commença à collaborer avec les fils GARANT dans la construction des machines propres à fournir des pièces tournées en bois. Jean-Guy, devint un collaborateur important des GARANT. Son mariage avec une fille de Marcel GARANT, Hélène, l'introduisit dans la communauté des fils d'Alphonse.

Gonzagues APRIL, acheta la maison du médecin LANGLAIS et l'habite toujours. C'est dans son petit atelier, attenant à sa maison, qu'il fabrique une grande variété d'objets et qu'il exerce son métier avec des doigts de chirurgien et avec sa connaissance encyclopédique des machines et des matériaux.

Pierre Garant  
Tél: (418) 259-2655  
Fax: (418) 259-2158



**Weed Man**  
708 St-François O., C.P. 98  
Saint-François, Québec  
Canada G0R 3A0

## J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc  
C. d'A.Ass.  
Rés.: 259-2516

Simon Savoie  
C. d'A.Ass.  
Rés.: 259-2296

Bur.: 259-7781

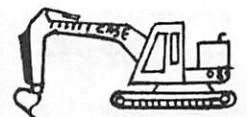
## SERVICE DE BULLDOZER & PELLE HYDRAULIQUE

Aimé Proulx



660, Rang du Milieu  
St-Pierre, Montmagny, GOR 4B0

**248-3310**





*La Maison Funéraire Laurent, Normand inc.*

*Pierre Normand T.D.L.  
Président*

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1  
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS  
MONTMAGNY, QUÉBEC GOR 3A0

### *Entretien Ménager D. Paquet*

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS  
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE TÉL: (418) 259-2559  
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL



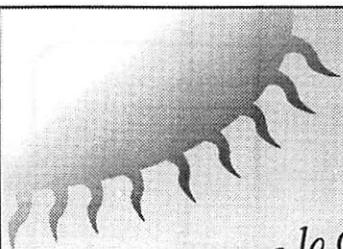
MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY  
(QUÉBEC) GOR 3A0  
Tél.: (418) 259-7715  
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST  
BERTHIER-SUR-MER  
(QUÉBEC) GOR 1E0  
Tél.: (418) 259-7718  
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL  
LA DURANTAYE  
(QUÉBEC) GOR 1W0  
Tél.: (418) 884-2802  
Fax: (418) 884-2803



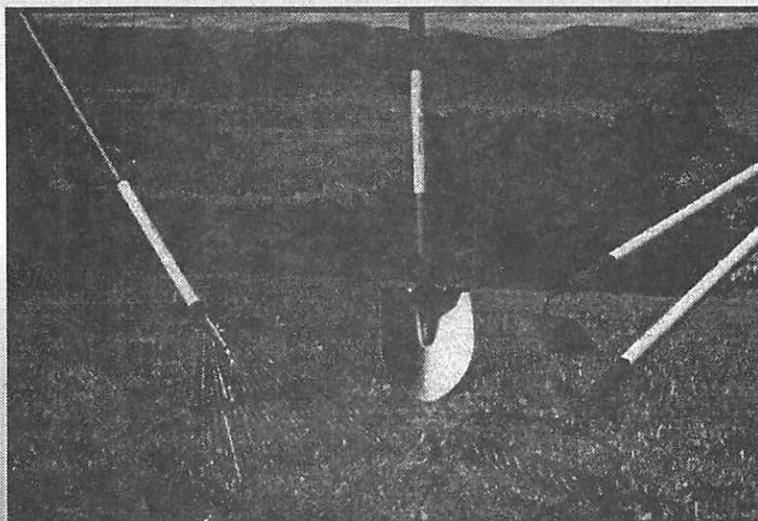
*Quand on a le goût de bien jardiner...*

- Réduit la friction et prévient les blessures aux mains.
- Manche recouvert de caoutchouc mousse.
- Absorbe les vibrations.
- Permet de travailler confortablement sans porter de gants.

**CARANT**<sup>®</sup>

GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS DE JARDINAGE AVEC MANCHE

**COMFORT**  
★ ★ ★



Illustrés: Balai à gazon, pelle ronde, binette à jardin, râteau à arceau.  
Non illustrés: Cultivateur à 3 dents, pelle à jardin, pelle carrée, râteau à déchaumer, râteau à niveler.

par Jean-François Noël

### *Les cyberdépendants.*

Avec le rapide développement de la technologie, nous avons tous été concernés, de près ou de loin par l'avènement des ordinateurs. Nous n'avons qu'à penser à l'utilisation que nous faisons de notre carte de débits au guichet automatique, des numéros de loterie instantanés que nous achetons à chaque semaine ou encore aux différentes boîtes vocales avec lesquelles nous devons discuter de plus en plus souvent lorsque nous téléphonons à un endroit ou à un autre.

Mais jusque là ça va. Il s'agit de services de plus en plus sophistiqués, qui, avouons-le, la plupart du temps sont très appréciés. ce qui ne va pas ou plutôt ce que nous entendons par la cyberdépendance, c'est un phénomène relativement nouveau qui affecte de plus en plus de personnes.

- Mais qui au juste, tout le monde?

Non, pas tout le monde, seulement les internautes.

- Les quoi?

Les internautes. Les gens, qui, avec leurs ordinateurs personnels, par le billet de l'autoroute électronique, entre autre par internet, peuvent avoir accès à une quantité phénoménale de renseignements de tous les genres. Mais attention, un internaute n'est pas nécessairement un cyberdépendant s'il n'abuse pas du système.

On parlera de cyberdépendance lorsque l'individu développera une dépendance vis-à-vis son ordinateur et plus précisément envers l'autoroute électronique. Car il ne faut pas confondre les dépendants de l'informatique, qui eux, développent une dépendance envers leur ordinateur et leurs nombreux logiciels, comme, par exemple, un enfant pourrait le faire envers son jeu de «Nintendo». La dépendance, dans ce cas-ci est tout aussi néfaste mais pas du même ordre que la cyberdépendance.

Certains psychologues américains se spécialisent dans le traitement de ce type de dépendance. Ils décrivent d'ailleurs le portrait type du cyberdépendant de la façon suivante:»...une personne âgée de 25 à 35 ans, surtout un homme, qui a une scolarité généralement élevée, elle a les moyens de se pourvoir d'un ordinateur et de logiciels coûteux et passe des heures incalculables devant son ordinateur. Elle s'isole graduellement,

néglige ses amis et/ou son conjoint, développe un comportement compulsif. Il existe chez-elle une sorte de fascination face au système qu'elle a entre les mains.» Après un certain temps, l'internaute dépendant s'isole graduellement dans un monde «électronique» qui devient le sien.

Par ce genre de système, l'internaute est en mesure de communiquer avec des gens de partout dans le monde. Par exemple, à 10h25 il peut tout aussi bien échanger de l'information avec une personne de la Californie concernant la dernière partie de hockey et à 11h00, parler de la température qu'il fait présentement au Québec avec un japonais qui songe à venir passer ses vacances ici. Ce qui est désolant dans tout cela, c'est que le cyberdépendant a l'illusion de pouvoir vraiment communiquer avec une foule de personnes et ce, à tout heure du jour ou de la nuit. Ce n'est pas totalement faux, par ailleurs, ce dernier est privé de tout ce qu'apporte une communication dite «normale», c'est-à-dire avec la possibilité de réagir spontanément à l'émotion de l'autre, de capter le langage non verbal qui est très présent lorsque nous parlons avec une personne qui est en face de nous (sourires, haussement des épaules, etc.). La dépendance peut devenir si grande, qu'il sera difficile pour l'internaute dépendant de délaisser son ordinateur et ce, même pour une courte période de temps, de peur de manquer une information importante ou encore de rater un appel qu'il aurait pu recevoir pendant son absence. D'autres développeront une dépendance, toujours pas le biais de ce système, à différents jeux de hasard, comme les machines à sous du casino par exemple.

Heureusement, tout internaute ne devient pas cyberdépendant. Ceux qui utilisent internet «normalement» ont accès à des informations très intéressantes, peuvent visiter des musées, planifier les endroits à visiter pour leur prochain voyage, connaître les mets typiques de tous les pays, avoir une foule d'informations sur les différentes maladies, etc. Par ailleurs, le phénomène de la cyberdépendance devient de plus en plus grand. Aux États-Unis, il existe même un mouvement appelé «Interneters Anonymous» fonctionnant sous le mode des Alcooliques Anonymes. Cette forme de dépendance doit être traitée de la même façon que la toxicomanie ou l'alcoolisme, c'est-à-dire en ayant recours à des professionnels de la santé psychologique.

*Source: Psychologie Québec, Mai 1996*



**BOUCHERIE**  
*Richard*  
*Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest  
St-François de Montmagny G0R 3A0  
(418) 259-7783

**SPECIAUX EN MAGASIN**  
**TOUTES LES SEMAINES**

RESTAURANT  
**L'ARRÊT**  
**STOP**

Autoroute 20, Sortie 364  
Berthier-sur-Mer / St-François  
Tél.: (418) 259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER



**HEURES D'OUVERTURE:**

Dimanche au jeudi:  
6.00 a.m. à 11.00 p.m.  
Vendredi et samedi:  
6.00 a.m. à 2.00 a.m.

Vente & Adm.: (418) 259-7721  
Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022  
Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

**Morigeau** LTÉE

25, rue de L'Étang  
Saint-François, (B.P. Morigeau)  
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

# AUTOPRO. GARANTIE NATIONALE

tant que vous êtes  
propriétaire de votre  
véhicule

## CARROSSERIE

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voitures de courtoisie
- Estimation gratuite

**VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,  
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !**

### GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny

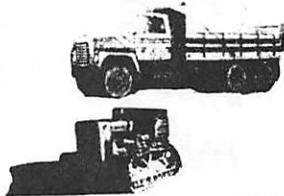
Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

**PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE**

## PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT  
DÉNEIGEMENT  
INSTALLATION FOSSE SEPTIQUE  
CHAMP ÉPURATION  
TRANSPORT & ÉPANDAGE  
*Terre-noire - Terre à jardin  
Terre à pelouse - Sable - Gravier  
Remplissage - Tuff - Concassé*



Jacques Blais

218, Rivière-Sud, St-François,  
Montmagny (Qué.) GOR 3A0

Tél.: (418) 259-7841

## MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François  
Saint-François, Cté Montmagny Qué. GOR 3A0  
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744



**M** Grâce à  
**E** votre participation et  
à la généreuse contribution  
de nos commanditaires,  
**R** le 1<sup>er</sup> souper communautaire de L'Écho  
a remporté un vif succès.  
**C** À vous tous, Merci!  
Et à l'an prochain.  
L'équipe du journal

Caisse Populaire de Saint-François  
Garant inc.

Meubles Morigeau Ltée

Produits Tubulaires Roy

Boucherie Richard Morin

Municipalité de Saint-François

Emballage L & M

Société coopérative Saint-François

Tapis Montmagny

Les Équipements de Ferme Bonneau

Les Encans Boulet inc.

Fenêtres Montmagny inc.

Dépanneur Ultra Saint-François enr.

Weed Man

Bar Laitier Louissette





Tél.: (418) 248-4636  
 Fax: (418) 248-5565  
 Rés.: (418) 259-7419



MMB

## MAISONS MODULAIRES MONTMAGNY

Division de constructions ABSDA inc.

### RÉNOVATIONS

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91  
 Montmagny, (Québec) - G5V 3S3

- EXCAVATION
- DRAINAGE
- TERRASSEMENT
- NIVELAGE

CHOIX VARIÉ DE MATÉRIEL NATUREL  
 TAMISÉ, CONCASSÉ EN: • TERRE NOIRE •  
 SABLE ET GRAVIER • PIERRE

- VENTE & INSTALLATION  
DE FOSSES SEPTIQUES
- REPRÉSENTANT - instal-  
lateur autorisé  
SYSTÈME **ÉCOFLO**

**ESTIMATION GRATUITE**  
 14 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE  
**INFORMEZ-VOUS**



**TERRASSEMENTS**  
*Joncas*  
 & Frères inc.

241, route Normandie  
 Montmagny  
 Tél.: bur. (418) 248-2585  
 Fax: : (418) 248-8387

Rés.: Martin 248-7186  
 Rés.: Rémi 248-6889  
 Rés.: Daniel 248-7818



## Casse-Croûte CHEZ MIKE

570, Chemin St-François O.

**259-2447**



64, Morigeau  
 St-François, Qué.  
 G0R 2G0

**MARCHÉ MORIGEAU ENR.**

André Blais & France Marois  
 Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ  
 Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741



TÉL.: 248-2554  
 RÉS.: 259-2526

## MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE  
 ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM  
 VENTE DE MÉTAL -

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

Solutions de la page 17:

COMÈTE

MONTER

## CERCLE DE FERMIERES

### Cotisation - Cotisation - Cotisation

Il est temps de renouveler votre cotisation. Nous rappelons aux dames fermières que le temps est venu de payer votre cotisation. Les argents doivent être acheminés à la Fédération pour la mi-juin. Nous comptons sur votre ponctualité afin que l'on puisse répondre adéquatement aux exigences de la Fédération. Veuillez avoir l'obligeance de faire parvenir votre cotisation le plus tôt possible. Merci de votre collaboration et cordiale invitation à toutes celles qui désirent adhérer à notre organisme.

Georgette Gosselin, secrétaire

### Réunion mensuelle...

des membres du Cercle de Fermières, ce mercredi, le 12 juin, à 20h au local habituel. La présence de chacune de vous est bien appréciée, nous vous attendons en grand nombre. P.S. Un rappel pour le voyage excursion touristique «Tortillard» du St-Laurent de Québec à La Malbaie; il ne reste que quelques places, pour information, faire appel à 259-7849 (Mme Yvette Lamonde, présidente)

### Travaux du mois

Variétés de mini-pizzas

Roulés à la rhubarbe

Exposition de vos travaux de tissage, de broderie et de couture

Échange de plantes: vous voulez échanger quelques plantes? Apportez-les, vous pourriez revenir avec de superbes plantes!

### Pensée du mois

«La sagesse, c'est reconnaître ce qui est bon pour nous».

Yvette Lamonde, présidente

Au  
145, Boul Taché  
MONTMAGNY

**2**  
**services**  
sous un  
même toit!

**Lebeau**  
**VITRES D'AUTOS**

148, boul. Taché Ouest, Montmagny

Tél: (418) 248-8444

### Centre de Pneus Ouellet



Réparation et vente de pneus  
Auto, ferme et camionnette

145, boul. Taché Ouest  
MONTMAGNY

Tél: (418) 248-2296

## LA RECETTE DE L'ÉCHO

### Carrés aux pommes ou rhubarbe

- 24 biscuits «Breton»
- 3/4 tasse céréales «Just Right»
- 1/2 tasse farine tout usage
- 5 sachets «succédané de sucre»
- 1 c. à thé poudre à pâte
- 12 c. à thé margarine fondue
- 2 c. à soupe lait écrémé
- 3 tasses compote de pommes

### Préparation

**M**élanger tous les ingrédients sauf la compote de pommes. Presser les 3/4 de la préparation au fond d'un moule de 8" carré. Recouvrir de compote de pommes, puis couvrir du reste du mélange. Cuire au four à 350°F pendant 20 minutes. Refroidir et réfrigérer.

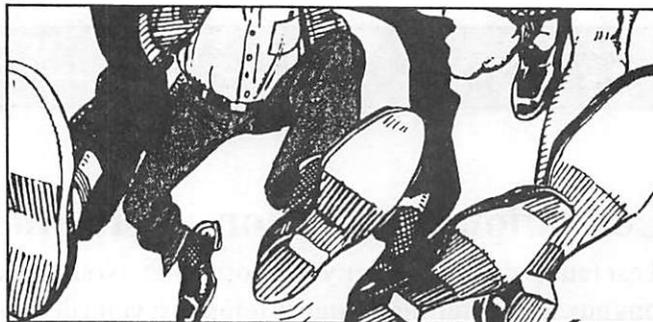
Le Cercle de Fermières

# ROY

**PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.**  
52, boul. Morigeau  
St-François de Montmagny, QC GOR 2G0

Tél.: (418) 259-2711  
Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



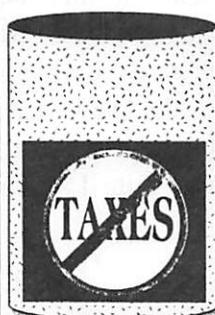
## PREMIERS ARRIVÉS PREMIERS SERVIS!

### TUILES PRÉ-ENCOLEES

# 75¢

CHACUNE

(Pas de quantité minimum)



## BALANCE DE TAPIS ET PRÉLARTS

**PRATT & LAMBERT**

ADHÉSION  
SUPÉRIEURE  
SUR SURFACES  
BRILLANTES  
Sans Sablage,  
Sans Dépolissage

# 1

Excellent scelleur  
et cachant  
Élimine les taches  
Application sans  
éclaboussures  
Sèche rapidement

**APPRÊT**  
100% ACRYLIQUE  
MULTI-USAGES

INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR • APPRÊT-SCELLEUR  
ANCIENNEMENT Z2 APPRÊT D'ÉMAIL AU LATEX POUR  
L'INTÉRIEUR  
F1001/BLANC/3,79L



**COUVRE TOUT!**



# TAPIS MONTMAGNY

391, boul. Taché Est, Montmagny 248-7840  
En face de l'école St-Pie-X

«DE TOUT POUR HABILLER MURS ET PLANCHERS»

Être actif, c'est facile...



**Marchez quotidiennement !**

## COMMUNIQUÉS

Dans le cadre des Fêtes du 350e anniversaire  
de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud

### BINGO

Lundi le 17 juin 1996 à 19h  
à Place du 350e (Aréna de Montmagny).  
3 000\$ en prix.  
Coût minimum des cartes: 5\$.

Pour information: 248-FÊTE (3383)

### Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION  
de MEUBLES

FABRICATION:  
Armoires, escaliers, meubles de tous genres  
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,  
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

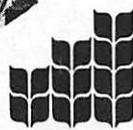
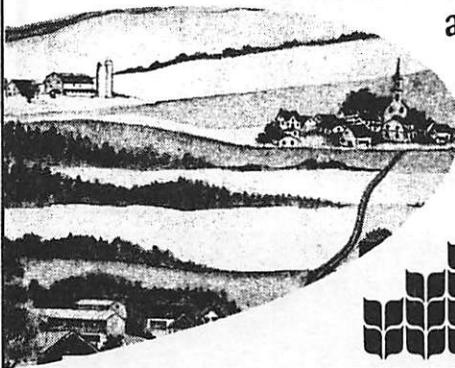
Tél.: 259-7454

## De bouche à oreille

### Nouveau commerce

L'Écho souhaite le meilleur succès à Mme Louise  
Lamonde et à son bar laitier. Situé au Restaurant  
l'Arrêt-Stop, le nouveau commerce offrira une vaste  
variété de douceurs glacées tout au long de la pé-  
riode estivale.

## Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



PROMUTUEL  
Montmagny

*Une équipe dynamique  
et professionnelle à l'image et  
à l'écoute des gens d'ici.*

*Des services personnalisés  
entièrement offerts en région,  
du tout premier contact jusqu'au  
règlement d'un sinistre.*

Richard Galibois, agent  
259-7405

**ASSURANCE**

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

## Nouvelle administration

Bienvenue aux nouveaux adminis-  
trateurs, Serge Lord et Michèle  
Bernard, qui se sont récemment por-  
tés acquéreurs du Dépanneur Ultra  
St-François. Deux personnes des plus  
dynamiques à qui l'Écho souhaite  
également un franc succès.

DÉPANNEUR  
**Ultra**  
ST-FRANÇOIS

## NOUVELLE ADMINISTRATION

**D**epuis le 1er mai 1996, le dépanneur ULTRA de St-François a une nouvelle administration et celle-ci n'a pas tardé à faire des changements qui, nous l'espérons sauront vous satisfaire.

Bien implanté au coeur de St-François, nous sommes conscients que ce centre de services peut faire encore plus pour mieux vous servir. Nous avons révisé certains départements et apporté les **CORRECTIFS SUIVANTS:**

**CASSETTES VIDÉO:** **RÉDUCTION DES PRIX** de location  
(maintenant **3.00\$** **taxe incluse**)  
**CHANGEMENT PLUS FRÉQUENTS** et en  
**PLUS GRAND NOMBRE**

**FRUITS & LÉGUMES:** **RÉDUCTION DES PRIX** et **MEILLEUR CHOIX**

**ÉPICERIE:** **RÉDUCTION IMPORTANTE DES PRIX**  
sur l'ensemble des produits

**BOULANGERIE:** **PLUS GRAND CHOIX** de produits  
(pain baguette, de ménage, italien, etc...)

Nous avons également un **NOUVEAU COIN CADEAU** de même que certains **ARTICLES POUR LA PÊCHE à PRIX TRÈS COMPÉTITIFS.**

Nous aimerions également profiter de l'occasion pour remercier sincèrement les gens de St-François qui nous ont si bien accueillis dans leur communauté. Au plaisir de vous servir, c'est l'équipe de Ghislaine, Marie-Claude, Isabelle, Michèle et Serge qui vous attend.

**À L'ESSAI POUR LES TROIS PROCHAINS MOIS:**

Du lundi au vendredi:  
**OUVERTURE À 6.00 A.M.**

\*CAFÉ GRATUIT entre 6:00 a.m. et 8:00 a.m. avec 20.00\$ et plus d'essence

## Bibliothèque fermée

La bibliothèque du Rocher sera fermée les lundis 24 juin et 1er juillet prochains.

## Carte d'abonné

Nous insistons pour vous rappeler l'importance de votre carte de bibliothèque. Une demande de transaction (emprunt, retour, renouvellement) vous sera refusée si vous ne présentez pas votre carte au même moment. Il faut noter de plus que cette carte demeure pour vous un gage de sécurité assuré lors de l'emprunt et du retour d'un volume ou de tout autre bien.

## Retard

La remise d'un volume, d'un périodique ou d'une cassette doit se faire obligatoirement avant ou à la date mentionnée sur la carton de rappel inséré dans le bien culturel emprunté. Lorsqu'un retour se fait plus tard que cette date vous devez acquitter une amende avant de pouvoir emprunter un autre bien. Il est donc très utile de vérifier la date de retour qui y est inscrite et de vous présenter à la bibliothèque, soit pour renouveler ou remettre l'emprunt... Si la bénévoles responsable des retards vous appelle, c'est qu'il est déjà trop tard!

## Renouvellement d'un emprunt par téléphone

Lors d'une dernière réunion, ce point soulevé par quelques abonnés a été au coeur d'une discussion entre les bénévoles. La décision prise auparavant a été maintenue: il n'est pas possible, dans les circonstances présentes, de renouveler un prêt par téléphone. Parmi les raisons évoquées, en voici quelques unes qui justifient la décision prise par le comité de la bibliothèque.

- toute transaction doit se faire avec la carte d'abonné: c'est difficile par téléphone!

- il faudrait un deuxième poste de travail (ordinateur) et conséquemment, un investissement supplémentaire et un plus grand nombre de bénévoles pour accomplir ce travail.

- ou, si nous n'avons pas de poste supplémentaire, un plus grand nombre de bénévoles disponibles

pouvoir offrir une période spécifiquement et uniquement pour ce service, à un moment donné de la semaine.

## Concours «Le Corrigé»

Le concours «Le Corrigé» est terminé depuis le 30 avril. Le dimanche 12 mai a eu lieu le tirage local à la Bibliothèque du Rocher. Parmi les 26 participants, Shanny Bourrassa de la catégorie jeunes (13 ans et moins) ainsi que Denise Bernard de la catégorie adultes (14 ans et plus) ont remporté les prix suivants, soit trois bandes dessinées et un dictionnaire Robert. Félicitations à nos gagnants! Un sincère remerciement à tous les participants. Nous rappelons aux jeunes lecteurs qu'il y a encore des places disponibles pour les activités «Heure du conte» ainsi que «Création d'une histoire». Pour inscription, veuillez communiquer avec la Bibliothèque du Rocher ou au 259-2585.

Les communications  
Bibliothèque du Rocher



**TOUT POUR UNE ALIMENTATION SAINE ET ÉQUILIBRÉE**

- Pains complets
- Farine intégrale
- Céréales
- Noix et graines
- Légumineuses
- Pâtes alimentaires
- Fruits séchés
- Tartinages variés
- Suppléments
- Tisanes

*Vente sur commande seulement*

Edmond Proulx, propriétaire • St-François • 259-7824

**SALON KARO**

4 Rue Boivin  
St-François  
Montnagny  
G0R 3A0

*Carole Guillemette, prop.*



 259-7117

### Comment ça va? Très mal.

par Yvan Gendron et Denise Pelletier  
251 Bl. St-François O

Pour donner suite aux écrits de Jean-François Noël et Maggie Simard, dans l'Écho du mois de mai 96, sur l'intégration sociale des personnes déficientes intellectuelles, nous tenons à renseigner la population sur ce qu'implique le dit virage ambulatoire au sujet des déficients mentaux. Étant voisin d'une de ces maisons, nous sommes très bien placés pour en parler, ainsi que du syndrome «pas dans ma cour».

Nous savons bien que les déficients mentaux ont besoin d'un quelque part pour habiter, pour reprendre les mots de Jean-François Noël et de Maggie Simard, mais quand ces déficients mentaux étaient en institution, ils ne dérangent personne d'autre que nos bureaucrates.

Depuis mars 1993, nous avons comme voisins ces déficients mentaux; je vous assure que nous vivons une situation qui n'est pas à envier. Si par contre quelqu'un veut en faire l'expérience, nous serons très heureux de leur vendre notre maison et de quitter cette municipalité.

Nous avons su après tout le monde, que nos voisins seraient des déficients mentaux (après tout le monde bien sûr, parce qu'il ne fallait pas que ça se sache, il fallait tenir le projet caché). Mon mari et moi, nous nous sommes dit, peut-être que ça ne sera pas si terrible. Je vous assure que c'est pire que tout ce que vous pouvez imaginer. Il faudrait en écrire un livre pour décrire toutes les horreurs de notre vécu.

Depuis 1993, nous nous débattons pour retrouver une vie à peu près normale, nous ne voyons pas le jour où il y aura une lumière au bout de ce tunnel, malgré qu'après plusieurs plaintes d'une année après l'autre, il semble y avoir une volonté pour que nous passions un été meilleur que les trois précédents. Avec tout ce que nous avons vécu, nous ne pouvons pas nous réjouir, l'été n'est pas passé.

*Oui intérogez-vous!* Si vous voulez vivre une vie normale seulement en hiver et appréhender la venue du printemps, vous n'avez qu'à vous laisser envahir par des projets aussi stupides.

*Oui, interrogez-vous!* Quand à une question que nous avons posée à nos dirigeants municipaux: «En voudriez-vous à côté de chez-vous?» Nous avons eu une réponse unanime et spontanée: non! Alors, le pas dans ma cour ??? Mais dans la nôtre ce n'est pas grave, nous sommes seulement que des payeurs de taxes. Payer, endurer et se taire. Mais non! Le moment est maintenant venu de parler.

Nous ne voyons pas le jour où nos bureaucrates vont se tenir debout et se baser sur la logique en se souciant du bien-être du monde ordinaire comme nous. Nous avons bien plus de respect pour les déficients mentaux qui ne sont pas conscients de leur état que pour nos dirigeants. Oui, interrogez-vous! Où est la logique? Si vous manquez de réponses aux questions que vous vous posez, nous sommes bien placés pour y répondre. Posez-vous la question: Les supposées personnes, poings levés vers le ciel, qui sont en accord avec ce projet le sont-ils pour le bien-être des déficients ou parce que c'est payant!

### NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

- Estimation gratuite
- Fertilisation granulaire
- Contrôle des mauvaises herbes
- Aération

**MONTMAGNY: 259-7700**  
Aucun frais composez: **1-800-463-4877**  
**ST-JOSEPH DE BEAUCE: 397-5455**



## Weed Man®

par Daniel Morin

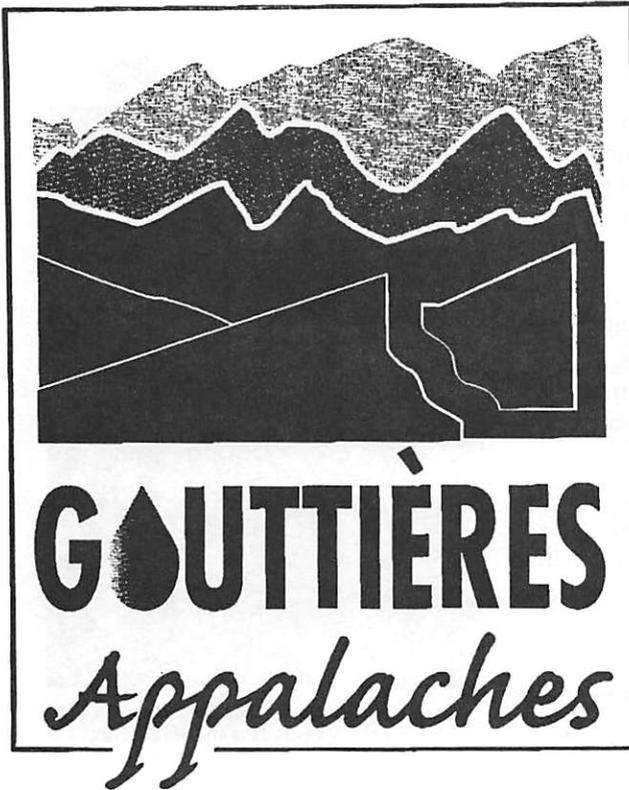
### L'eau et l'air

**À** Saint-François, les eaux d'égout du village se jettent directement dans la rivière. Il y a cependant un projet en cours dans le cadre du Programme québécois d'assainissement des eaux municipales qui permettra de purifier les eaux usées avant de les déverser à la rivière. Dans l'Écho du mois de mars, Raynald Laflamme trace les grandes lignes de ce projet qui devrait être terminé d'ici la fin de 1997 selon les dernières informations. C'est la poursuite d'un effort collectif de développement commencé dans les années 40.

On peut lire en effet dans Chronique de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud que, «le 15 mai 1944, l'Unité sanitaire demande aux autorités municipales ce qu'elles entendent faire pour améliorer l'hygiène dans le village». Elle faisait allusion aux égouts à ciel ouvert et aux odeurs nauséabondes qu'ils dégageaient lors des belles journées chaudes de l'été. Ce n'est cependant que 15 ans plus tard que les travaux d'égouts seront terminés.

Le problème n'était pourtant qu'à moitié résolu puisque les eaux d'égout déversées directement à la rivière ont rapidement chassé les baigneurs et les pêcheurs. La rivière perdait ainsi sa fierté et son potentiel récréo-touristique, elle qui avait donné son nom à deux municipalités riveraines et à toute une seigneurie. Il aura donc fallu qu'elle attende patiemment 40 ans pour refaire en partie «sa toilette» pour notre plaisir et celles des générations futures.

Quelle réflexion tirer de cette histoire? Quand on pense aux odeurs nauséabondes pour lesquelles il faut de nouveau trouver une solution, les plus blasés diront «Rien de nouveau sous le soleil», les plus terre-à-terre diront «À tout problème une solution et à toute solution un problème» et les plus philosophes diront «Patience et longueur de temps valent mieux que force et courage».



**PIERRE MORIN**

76, AV. STE-BRIGITTE, MONTMAGNY (QUÉ.), G5V 2Y4

- Gouttières en aluminium sans joint, multi-plis
- Recouvrement de fenêtres en aluminium
- Recouvrement de larmiers (Fascia-Soffite)
- Installation résidentielle et commerciale
- Choix de couleurs
- Garantie 20 ans (matériaux)
- Garantie 5 ans (main-d'oeuvre)
- SERVICE APRÈS VENTE

**(418) 248-4619**

## *L'excellence*

L'entreprise de Saint-François occupe une superficie d'environ 300 000 pieds carrés; la moitié de cet espace est réservée à la production et l'autre moitié, à l'entreposage. L'entreprise embauche aujourd'hui 281 employés. En 1995, plus de 300 personnes seront à son emploi.

Chaque année, l'entreprise achète aux États-Unis et au Nouveau-Brunswick, 3 millions de pieds de bois de frêne, merisier et érable; les billots sont transportés au moulin de Woodstock, taillés, pour être par la suite transformés à l'usine de St-François en manches de toute sorte. L'entreprise achète également dans le sud des États-Unis une énorme quantité de noyer en morceaux pré-taillés qui servent à la confection des manches d'outils à percussion. Chaque semaine, une énorme quantité de bois est mise à sécher dans les séchoirs de l'usine dont deux sont contrôlés par un ordinateur. Une fois taillés, les manches sont ensuite effilés, sablés, vernis et dirigés vers le département de l'assemblage.

Pour fabriquer pelles et râteaux, l'entreprise achète chaque année plus de 4 millions de livres d'acier à haute teneur de carbone, plus de 2,5 millions de livres d'acier commercial, ainsi que près de 1 million de livres d'aluminium.

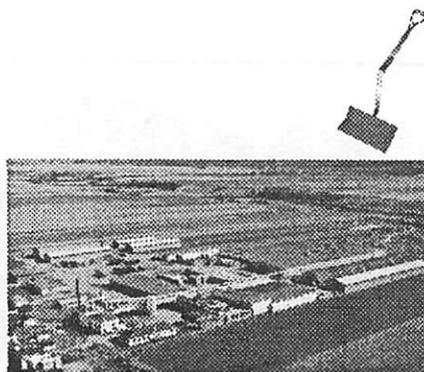
Pour ses pelles de plastique, l'entreprise achète aux États-Unis 4,1 millions de livres de résine, qui sont transportées par wagons jusqu'à Montréal et livrées à Saint-François dans des camions-citernes.

L'entreprise importe aussi de l'Autriche, de l'Allemagne, de l'Angleterre et du Japon une énorme quantité de têtes d'outils forgés, tels que fourches, masses, pics, haches, pelles, marteaux, qui sont assemblés aux manches fabriqués à Saint-François.

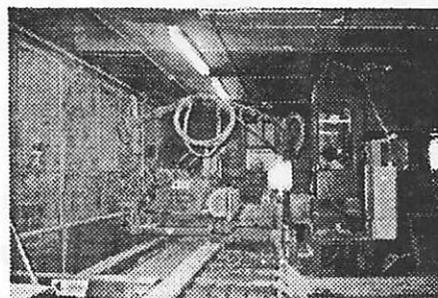
Onze représentants ainsi que trois gérants des ventes parcourent le Canada d'est en ouest, pour offrir aux grossistes et détaillants pas moins de 1200 produits variés, dans quatre qualités différentes. La pelle à neige représente à peu près 40% de son chiffre d'affaires.

Chaque jour, de 10 à 15 camions-remorques, quittent l'usine en direction des États-Unis, de l'Ontario, des Maritimes, de l'Ouest canadien et du Québec. Un seul camion peut transporter par exemple 2500 outils de déneigement ou encore 4000 râteaux. Et au moins une fois par mois, un *container* de 40 pieds quitte l'usine en direction de l'Europe.

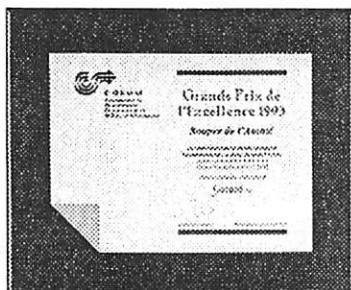
Téléspore et Alphonse seraient drôlement surpris!



Vue aérienne de l'usine actuelle



Vue intérieure du moulin à scie de Woodstock où les billots de bois sont taillés avant d'être expédiés à St-François.



Grand Prix d'Excellence 1993



Grand Prix d'Excellence 1994

En 1993 et 1994, Garant inc. se méritait le Grand Prix de l'Excellence, catégorie Industrie; ce prix est octroyé chaque année, par la Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny conjointement avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, à l'entreprise qui s'est le plus distinguée dans sa région. Il s'agit d'une première puisqu'un tel honneur n'a jamais été accordé deux années consécutives à la même entreprise dans la même catégorie.

Oui, Téléspore et Alphonse seraient surpris!

### *Merci à nos employés*

En cent ans, l'entreprise de Téléspore et Alphonse Garant n'aurait pu connaître un tel essor sans ses employés. Leurs compétences, leur savoir-faire et leur fidélité ont permis à l'entreprise de se développer sur des bases solides et de se tailler une place de choix sur le marché canadien.

Nous tenons à dire merci à tous les employés, anciens et actuels et voulons rendre un hommage particulier à tous ceux qui ont cumulé plus de 25 ans de service.

Merci aux anciens employés qui furent avec nous durant:

25 à 30 années:	30 à 40 années:	Plus de 40 années:
Yvon Garant	Jean-Guy April	Marcel Buteau (40 ans)
Gérard Labbé	Raymond Blais	Jean-Paul Morin (40 ans)
Albert Marcoux	Alcide Chamberland	Jules St-Pierre (41 ans)
Armand Tanguay	Armand Dionne	René Guimont (42 ans)
Odilon Théberge	Philippe Fiset	Georges Boulet (43 ans)
	Patrice Noël	Théodule Théberge (46 ans)
	Réal Noël	Conrad Lamonde (47 ans)
	Omer Simard	Lévis Noël (47 ans)
	Adjutor Tanguay	François Théberge (50 ans)
	Adrien Théberge	

Extrait tiré du livre du 100e Anniversaire de GARANT

Hommage également aux disparus:

Henri Dumas, Léo Laflamme, Ludger Lévesque, John William (Bill) Moran, Philippe Morin, Maurice Paré, Émile Simard et Aristide Théberge.



*Merci à nos employés actuels qui comptent cette année:*

**25 à 30 ans de service:**

André Laflamme, 25 ans  
Huguette Blais, 26 ans  
Richard Poulin, 26 ans  
André Bouchard, 28 ans  
Jules Gendron, 28 ans  
Viateur Théberge, 29 ans

**30 à 40 ans de service:**

Marcel Blais, 30 ans  
Jean-Marie Campagna, 30 ans  
Jean-Luc Couture, 30 ans  
Ghislain Gendron, 31 ans  
Jean Gendron, 31 ans  
Paul Blais, 32 ans  
Gilles Lemieux, 32 ans  
Yvon Simard, 32 ans  
Claire N. Tanguay, 32 ans  
Michel Buteau, 33 ans  
Paul Chamberland, 33 ans  
Marcel Morin, 33 ans  
André Roy, 33 ans  
Jean-Guy Saint-Pierre, 33 ans  
Jean-Guy Blais, 34 ans  
Georges Lemieux, 34 ans  
Hubert Théberge, 34 ans  
Georges Théberge, 35 ans  
Rosaire Couture, 37 ans  
Lucien Morin, 37 ans  
Maurice Nicole, 40 ans

Nous désirons de plus souligner l'apport des personnes qui se sont dévouées au sein du Syndicat des employés de Garant, à titre de président:

Aristide Théberge  
Réal Noël  
Rosaire Couture  
Yvon Rémillard  
Gilles Pélerin  
Clément Desrosiers  
Étienne Guimont

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS : juin

<i>dimanche</i>	<i>lundi</i>	<i>mardi</i>	<i>mercredi</i>	<i>jeudi</i>	<i>vendredi</i>	<i>samedi</i>
						1 Activité "Création d'une "histoire" (patrimoine) "Heure du conte" Bibliothèque
2	3 Séance régulière du Conseil	4	5	6	7	8
9	10	11	12 Réunion Cercle des Fermières	13 Date de tombée du journal	14	15 Activité "Création" d'une "histoire" (patrimoine) Bibliothèque
16	17	18	19	20	21	22
23	24 St-Jean- Baptiste	25	26	27	28	29 30

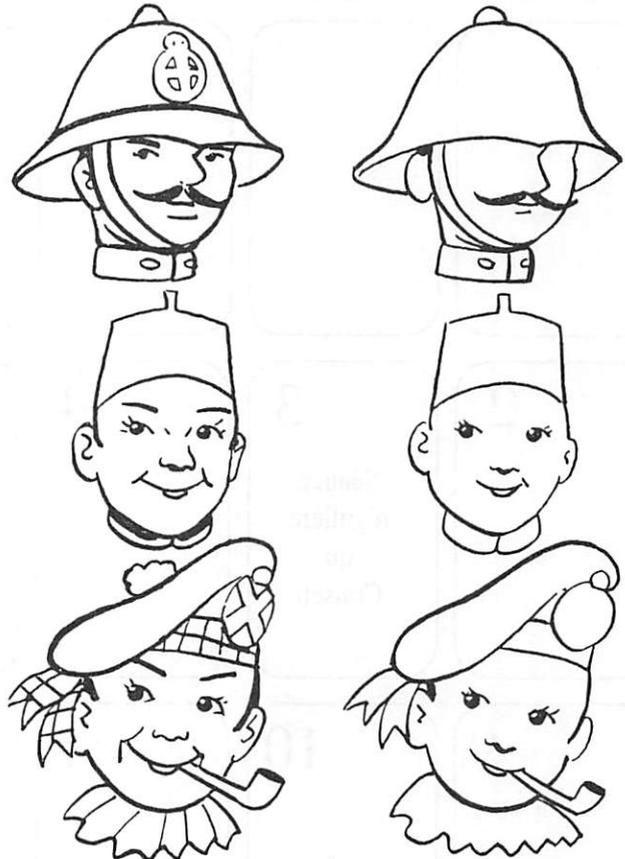
# LES JEUX DE L'ÉCHO

## MINI DÉTENTE

## MOT DE 6 LETTRES OBSERVER LES PLANÈTES

A	étudier	N	T
agile	examen	noter	terre
ailes	excès	P	trouvé
aises	F	penser	U
astres	filmer	R	univers
avenir	futur	relevé	V
D	G	répét	valeur
déçu	galaxie	rêves	vaste
E	globe	S	
espace	L	scruter	
étendue	lieux	signaux	
étoile	lueur	solaire	

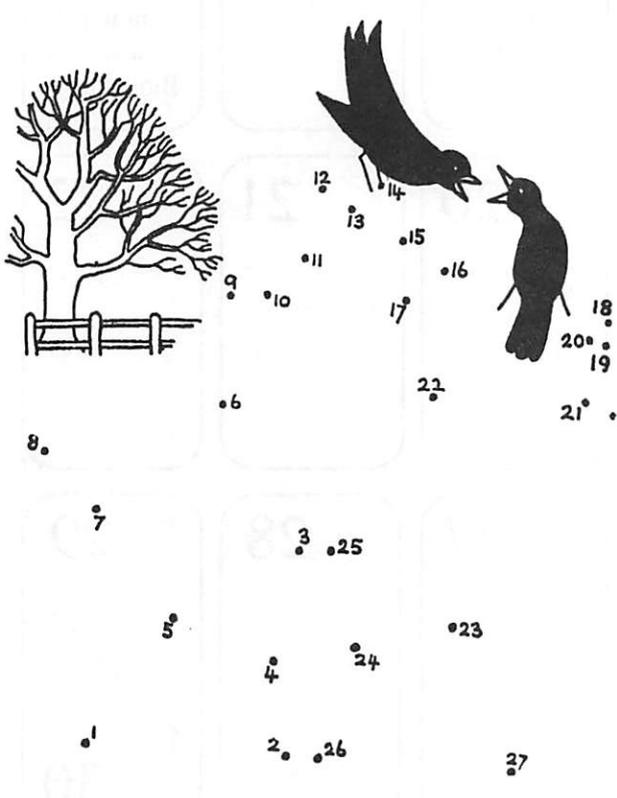
## Complète le dessin



Solutions p.8

A	droit	foncer	J	nouveauté	récente	surgi
annonce	durée	front	jalon	nulle	recherche	
armer	E	G	jase	O	régime	T
automation	éclate	gagne	jeunesse	ogre	règne	temps
avancer	endetté	garant	L	P	résiste	train
C	espace	geler	leçon	percée	reste	tranche
cédée	espéré	gloire	leurrrer	phase	S	travail
changer	essai	graduel	M	poitée	saisi	trouve
charme	études	grandir	marche	poste	salée	trucs
D	évolution	gravir	mieux	présent	sang	type
découvre	F	grisé	moderne	productif	séduit	U
dépasser	faire	I	modifier	R	soif	usine
désuet	florissant	innover	N	rapport	stage	V
dirige	folie	invention	niveau	ravin	succès	vague
						vitesse

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	E	U	D	N	E	T	E	S	E	V	E	R
2	E	V	U	O	R	T	R	X	A	C	R	R
3	D	E	C	U	U	E	C	S	A	C	E	E
4	O	S	T	D	V	E	T	P	S	M	L	T
5	R	U	I	I	S	R	S	O	L	E	E	O
6	F	E	N	G	E	E	L	I	I	R	V	N
7	R	U	T	S	N	A	F	X	R	L	E	R
8	T	E	N	U	I	A	A	E	U	M	E	U
9	I	E	T	R	R	L	U	I	B	E	E	E
10	P	T	E	S	A	C	E	X	L	O	I	U
11	E	L	I	G	A	I	S	E	S	E	L	L
12	R	U	E	L	A	V	E	N	I	R	S	G



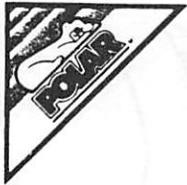
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
1	S	G	A	R	A	N	T	D	X	U	E	I	M	S	P	M	E	T
2	E	E	T	S	E	R	E	V	U	R	M	U	A	E	V	I	N	P
3	D	L	S	N	O	C	E	L	I	R	E	R	R	U	E	L	E	O
4	U	E	L	P	O	I	N	A	R	S	E	C	C	U	S	T	O	R
5	I	R	P	U	A	E	F	O	L	I	E	E	H	C	N	A	R	T
6	T	A	V	A	N	C	E	R	F	E	V	R	E	E	L	A	S	E
7	R	R	N	G	S	S	E	I	T	L	U	A	C	T	R	U	E	E
8	E	S	A	H	P	S	D	R	R	L	O	E	R	M	R	C	G	C
9	O	G	R	E	I	O	E	T	A	I	R	R	E	G	N	A	H	C
10	P	E	R	S	M	E	C	R	V	V	T	R	I	O	T	A	I	E
11	R	E	T	A	U	T	O	M	A	T	I	O	N	S	R	Y	V	N
12	O	E	P	U	N	U	O	G	I	O	I	N	V	M	S	O	P	D
13	D	T	G	R	A	D	U	E	L	E	A	N	E	C	L	A	T	E
14	U	S	I	N	E	E	I	G	E	S	S	E	N	U	E	J	N	T
15	C	A	A	R	E	S	V	R	C	I	S	A	T	O	A	A	O	T
16	T	V	N	N	E	U	E	U	I	R	E	I	I	L	V	S	R	E
17	I	E	M	I	G	E	R	N	O	G	O	P	O	S	T	E	F	R
18	F	E	S	S	E	T	I	V	T	N	E	N	N	T	I	O	R	D



## À propos de la maladie hollandaise de l'orme

Dans la parution du mois précédent, on vous a parlé de la maladie hollandaise de l'orme. La Municipalité de St-François aimerait profiter de l'occasion pour offrir le service d'abattage d'arbres malades à ceux qui n'ont pas les outils nécessaires pour le faire eux-mêmes. Dans un tel cas, adressez-vous au bureau municipal et le personnel prendra vos coordonnées.

Yves Laflamme, sec.-trés.



**Fenêtres Montmagny Inc.**

C.P. 160, St-François, Montmagny, (Québec) G0R 3A0  
 Bur.: (418) 259-7763 Qué.: (418) 692-0659  
 Fax: (418) 259-7236 Mtl.: (514) 848-7174



EMBALLAGES



St-François, (B.P. Morigeau)  
 Montmagny, Québec  
 G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710  
 Fax: (418) 259-7725



**BOULANGER DOLAN DENAULT**  
 NOTAIRES & CONSEILLERS JURIDIQUES

M. MARC BOULANGER  
 Notaire

70, rue de l'Anse, Montmagny (Québec), G5V 1G8 ☐ (418) 248-1414 - Téléc.: 248-8944

## Attention! Attention! Attention!

Veillez prendre note qu'il y aura nettoyage du réseau d'aqueduc la fin de semaine du 7, 8 et 9 juin prochain. Le tout débutera le vendredi 7 juin à 18h00 pour se poursuivre le samedi et le dimanche. Si le temps le permet, le travail se fera sans interruption le jour et la nuit.

### Le nettoyage se fera selon l'itinéraire suivant:

- Montée Les Prairies jusqu'à Chemin de la Rivière-du-Sud
- Chemin de la Rivière-du-Sud (à partir de l'intersection de Montée des Prairies) en direction du Chemin Morigeau.
- Chemin De la Rivière-du Sud (à partir de l'intersection de montée les Prairies) vers l'ouest jusqu'à chez M. Jacques Blais.
- Chemin St-François ouest (à partir de chez Dépanneur Ultra) en direction est, juaque chez M. Yvon Simard.
- Chemin St-François ouest (à partir de chez Dépanneur Ultra) en direction ouest, jusqu'à l'extrémité du réseau, en passant par les rues neuves.

Il est possible que l'eau soit brouillée durant cette période. Bien que tous les efforts seront déployés pour éviter les inconvénients, il est aussi possible qu'il y ait des baisses de pression et des surpressions.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Le Service des Incendies de St-François

Par: Sylvain Lamonde

## USINAGE JOLIVET

Henri Jolivet, président

- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| • Remontage de shaft à la soudure              | • Fabrication d'étagère               |
| • Tournage intérieur et extérieur              | • Chemin de clé                       |
| • Filetage au tour conique ou cylindrique      | • Coupe au gaz                        |
| • Sabot d'enfoncement et bague pour puisseters | • Soudure d'acier                     |
| • Portées de bearing                           | • Soudure de fonte                    |
| • Fraisage général                             | • Perçage de trous de 1/16 à 2 pouces |

474, Montée Les Prairies  
 St-François de Montmagny (Québec)  
 G0R 3A0

Usine: 259-7001  
 Fax: 259-2801

# L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD  
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 06 mai 1996, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 01 avril 1996 ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 01 avril 1996 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

## COMPTES A PAYER

Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Echo (ext.)	21.53
Soc. Canadienne des Postes, " " " (local)	43.33
Jean-Yves Prévost, remboursement taxes services log.	283.00
L'Entraide Pascal-Taché, souper-conférence	50.00
Hydro-Québec, électricité éclairage public	513.43
Les Loisirs St-François, contribution municipale	10,000.00
Soc. Canadienne des Postes, envoi lettre enregistrée	3.59
Québec-Téléphone, service et interurbains Bureau	392.32
Québec-Téléphone, service et interurbains Garage	138.48
Hydro-Québec, Bi-Energie Maison Paroisse	305.47
Electricité Pav. Bédard	40.95
" Usine Chloration	643.59
Ass. Vie Desjardins-Laurentienne, assurance collective en mai	648.72
Ministre Revenu Québec, remise d'avril	2,071.21
Ministre Revenu National, remise d'avril	1,682.17
CARRA, remise d'avril	265.74
Richard Leblanc, enlèvement vidanges avril	2,105.20
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges en avril	867.46
Roger Blais, chloration avril 125.00, remboursement frais téléphone (voirie) 18.21	143.21
M. Henri Boulet, remb. frais déplacement 54 km à .30	16.20

Journal L'Echo St-François, contribution publicitaire		288.75
Québectel Mobilité, service cellulaire		72.71
Laboratoire de l'Environnement, analyse échantillons		36.92
Consultique Groupe Conseil, conversion réseau éclairage		769.20
Les Produits Industriels J-P. Côté, chlore		689.20
Ind. Antifriction Prolab, graisse équipement		212.23
Dépanneur Ultra, essence		
Camion incendie	66.00	
Camion Inter	173.96	
Balai de rue	43.90	283.86
Novicom 2000 inc., micro extérieur		104.84
Les Entreprises C. Mercier, entretien réseau éclairage public		333.83
Advance Construction Equipment, réparation pelle rétrocaveuse		6,745.21
Général Hydraulique, réparer et faire tuyau d'acier hydraulique pelle rétrocaveuse		850.78
Métal LPL, réservoir à Cola		175.35
Pièces d'Équipement Bergor, pièces balai de rue		346.88
DC Industriel Harvey Bearing, pièces pelle rétrocaveuse		160.85
Philias Blais & Fils,		
Bris aqueduc	437.59	
Transport neige (mars)	398.84	836.43
Les Automobiles Chabot inc.,		
Pièces balai de rue	112.70	
" pelle rétrocaveuse	408.90	
Inspection camion incendie	79.77	601.37
Macpek, pièces équipement		12.79
U.A.P., peinture pour pelle rétrocaveuse	137.65	
pièces " " "	109.65	
pièces camion Inter	90.38	337.68
Pétrole Montmagny,		
921.6 litres huile chauf. Poste incendie	284.62	
1110.2 " " " Garage	342.85	
Barils d'huile	575.98	1203.45
Coopérative Agricole Côte Sud, cylindre niveleuse		323.38
R.E.M., pièces balai de rue	64.32	
" pelle rétrocaveuse	160.79	225.11
Lalimec, pièces balai de rue	86.61	
" pelle rétrocaveuse	140.75	227.36
Denis Roger ltée, lame de niveleuse		300.85
Bossé et Frère enr., hose hydraulique pelle rétrocaveuse		110.40
Scaphandre Autonome, plein d'air		41.02
La Coopérative Journal l'Oie Blanche, publication semaine action bénévole		75.89
L'Etabli, réparation d'un rayonnage Bibliothèque		108.25
Atelier Menuiserie Albert Proulx, 2 chassis et moustiquaires		84.33
Gaston Garant, remb. frais déplacement		67.92
Gilles Lamonde, 2e versement déneigement rue du Rocher		413.09
Garage Patrice Samson, réparer pelle rétrocaveuse		927.31
Bureautique Côte Sud, papier photocopieur 189.30,		
déplacer ordinateur (rallonger fil) 51.28,		
papeterie 53.02		293.60
Blondeau Oxygène, location cylindre + carbone		40.33
Rembourrage Julien Tanguay, rembourrer siège pelle rétrocaveuse		113.96
Les Commerçants Chaudière, transport colis Dicom		47.20
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, 1 voyage		10.00
Unibéton, 21.74 tm gravier à 5.25		179.61
Bossé et Frère enr., pièces pelle rétrocaveuse		47.14
U.A.P. inc., pièce camion GM		13.69
Les Automobiles Chabot, savon pour véhicule		4.75
Thibault, Pontiac, Buick, Cadillac, changement d'huile camion GM Sierra		41.52
Le Nettoyeur Magnymontois, location-nettoyage salopettes		63.88
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Pav. Bédard	42.40	
Garage et équipement	682.11	724.51

CSMQ zone Beauce Côte-Sud, colloque 60.00  
Cie Canadienne d'assurances générales Lombard, franchise 500.00  
\$39,343.03

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

## **POINTS MUNICIPAUX**

### **CONCOURS VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIS 1996**

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec demande à la Municipalité une résolution pour s'inscrire au concours Villes, Villages et Campagnes Fleuris. La Municipalité y participe depuis 1984.

ATTENDU QUE le concours provincial "Villes, villages et campagnes fleuris" patroné par le ministère de l'Agriculture se tiendra à l'été 1996;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud s'inscrit au concours "Villes, villages et campagnes fleuris" du Québec pour 1996 dans la catégorie suivante: Villages et campagnes qui regroupe une population se situant entre 1,000 à moins de 5,000 habitants.

QUE la Municipalité forme un Comité d'embellissement responsable du concours local "Maisons fleuries" et en informe le Ministère.

### **REMBOURSEMENT TAXES CONSTRUCTIONS NOUVELLES**

A la séance régulière du 04 décembre 1995 dernier il a été déposé un avis de motion à l'effet qu'un règlement serait adopté lors d'une séance ultérieure pour aider et promouvoir la construction résidentielle nouvelle en 1996 sur le territoire de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud.

### **REGLEMENT NO 146-1996**

CONSIDERANT l'intérêt que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud accorde à la construction de résidences familiales nouvelles sur son territoire;

CONSIDERANT l'évolution progressive qui doit être donnée à l'ensemble de la Municipalité;

CONSIDERANT la demande exprimée par les travailleurs dans les industries locales, l'agriculture ou tout autre domaine, de pouvoir se loger et devenir propriétaire sur le territoire municipal;

CONSIDERANT les infrastructures disponibles;

CONSIDERANT QU'un avis de motion a été donné à la session régulière du lundi 04 décembre 1995;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
EN CONSEQUENCE, IL EST ORDONNE ET DECRETE par règlement portant le no 146-1996 de ce Conseil ce qui suit:

**ARTICLE 1. TITRE**

Le présent règlement portera le titre "Règlement d'aide à la construction de résidences unifamiliales nouvelles en 1996 sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud.

**ARTICLE 2. BUT**

Le présent règlement a pour but d'autoriser la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud à accorder une aide à toute personne physique qui se construira une résidence permanente nouvelle et unifamiliale à ses fins personnelles pendant l'année 1996 sur tout son territoire.

**ARTICLE 3. MODALITES**

L'aide versée aux constructions permanentes nouvelles et unifamiliales pour 1996 sera de:

- 1ère année: remboursement de taxes de l'ordre de 100%
- 2e année: remboursement de taxes de l'ordre de 50%
- 3e année: remboursement de taxes de l'ordre de 50%

**ARTICLE 4. ELIGIBILITE**

Ce seront les permis municipaux émis en 1996 par l'inspecteur municipal qui serviront de pièces justificatives en venant confirmer que ça concerne bien une construction nouvelle permanente et unifamiliale sur le territoire de la Municipalité.

**ARTICLE 5. REMBOURSEMENT**

Un crédit sera appliqué aux propriétaires concernés directement sur leurs comptes de taxes pour les années suivantes:

- |      |                |
|------|----------------|
| 1996 | crédit de 100% |
| 1997 | crédit de 50%  |
| 1998 | crédit de 50%  |

**ARTICLE 6. PROVENANCE DES FONDS**

Ces crédits appliqués seront pris à même le fonds général du budget d'opération de l'année 1996 pour les crédits appliqués en 1996, de l'année 1997 pour les crédits appliqués en 1997 et de l'année 1998 pour les crédits appliqués en 1998.

**ARTICLE 7.**

Ces crédits ne s'appliquent que pour les constructions nouvelles permanentes et unifamiliales pour l'année 1996.

**ARTICLE 8.**

Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais légaux.

## **AVIS DE MOTION REGLEMENT SUR LES COLPORTEURS**

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur René Laflamme,  
ET RESOLU QU'un avis de motion est par la présente donné qu'à une assemblée ultérieure, un règlement sera adopté sur les colporteurs et les vendeurs itinérants à St-François de la Rivière du Sud.

Par la même occasion, un projet de règlement concernant les colporteurs et les vendeurs itinérants est remis à chacun des membres du Conseil pour fin d'étude.

## **DEMANDE AU MINISTERE DES TRANSPORTS**

Depuis plusieurs années, la Municipalité fait des pressions auprès du ministère des Transports pour qu'il installe des arrêts aux quatre-chemins de St-François. Les demandes ont toujours été refusées, le nombre de véhicules étant jugé pas assez élevé pour justifier une telle installation.

CONSIDERANT QUE le quatre-chemins de St-François de la Rivière du Sud est l'endroit le plus achalandé de la Municipalité;

CONSIDERANT QUE le nombre de véhicules est très élevé surtout aux heures de pointe: le midi et le soir à la sortie des travailleurs;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a vu tripler le nombre de travailleurs spécialement dans les industries sur son territoire depuis les dix dernières années;

CONSIDERANT QUE plusieurs contribuables se plaignent du danger que représente ce carrefour très achalandé et le signifient par écrit au Conseil municipal;

CONSIDERANT QUE la vitesse est élevée et que des jeunes enfants habitent le secteur concerné;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande au ministère des Transports d'installer des arrêts aux quatre-chemins de St-François de la Rivière du Sud.

CONSIDERANT QUE la vitesse est élevée au carrefour de la Montée Morigeau;

CONSIDERANT QUE le nombre de véhicules a augmenté de beaucoup depuis les dix dernières années;

CONSIDERANT QU'il s'est implanté de nouvelles entreprises dans le secteur, ce qui a contribué directement à augmenter le nombre de voitures;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud avise le ministère des Transports que prochainement des arrêts vont être installés au carrefour de la Montée Morigeau.

QUE des panneaux de signalisation indiquant arrêts avancés vont être installés le temps que les passants s'habituent à cette nouvelle signalisation.

## **ENTENTE SUR LES ALERTES INCENDIE**

La ville de Montmagny veut clarifier la responsabilité entourant la réception des appels téléphoniques provenant de St-François de la Rivière du Sud et veut qu'apparese clairement à l'entente que la Municipalité soit dotée des assurances requises.

La ville de Montmagny demande à la Municipalité d'adopter une résolution pour autoriser la signature d'un premier amendement à l'entente signée le 16 mai 1989.

CONSIDERANT QUE la Ville de Montmagny offre le service de réception et de transmission d'appels sur les alertes incendie en provenance de St-François de la Rivière du Sud depuis le 16 mai 1989 et ce, tout à fait gratuitement;

CONSIDERANT QU'il apparaît normal au Conseil municipal que la ville de Montmagny veule bien clarifier la responsabilité entourant la réception des appels téléphoniques provenant de St-François de la Rivière du Sud en amendant l'entente du 16 mai 1989;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise la signature d'un premier amendement à l'entente signée le 16 mai 1989.

## **VOÛTE**

Avec les années, la Municipalité a accumulé beaucoup d'archives. Le résultat est que la voûte est maintenant trop petite. Les classeurs sont remplis à craquer. Hors, il faudrait penser à trouver une solution et ce, à court terme.

Le Conseil municipal décide de construire une voûte dans un local existant au Centre des Loisirs. Les dossiers les plus anciens et dont on se sert le moins seront transportés à cet endroit.

CONSIDERANT QUE la voûte du bureau municipal est remplie à craquer;

CONSIDERANT QU'une municipalité se doit de conserver les archives et dossiers dans un lieu sûr;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,  
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal décide de construire une voûte dans un local déjà existant au sous-sol des Loisirs St-François et de dégager celle déjà existante au bureau municipal.

## **AMENAGEMENT AU BUREAU MUNICIPAL**

Le bureau municipal n'a pas subi de transformation depuis qu'il est localisé à la Maison de la Paroisse (1981). Hors, quelques petits changements seraient grandement appréciés (peinture, tapis etc...). Le tout pourrait se réaliser durant les vacances de la construction (période où le bureau est fermé).

CONSIDERANT QUE le bureau municipal n'a pas subi de transformation depuis qu'il est localisé à la Maison de la Paroisse, soit depuis 1981;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de Saint-François de la Rivière du Sud donne son accord pour que des améliorations soient faites au bureau municipal.

## **TOITURE DU CENTRE DES LOISIRS**

Le secrétaire-trésorier demande l'autorisation au Conseil pour aller en soumission sur invitation pour le changement du recouvrement de la toiture du Centre des Loisirs qui coule à plusieurs endroits.

CONSIDERANT QUE la toiture du Centre des Loisirs coulent à plusieurs endroits;

CONSIDERANT QU'une réparation se doit d'être faite avant les réception d'été;

CONSIDERANT QUE l'intérieur du bâtiment va se détériorer si rien n'est fait;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise le secrétaire municipal à demander des soumissions sur invitation auprès de professionnels pour le changement du recouvrement de la toiture des Loisirs St-François de Montmagny inc. sis au 567, ch. St-François Ouest.

## **COLLOQUE**

Le secrétaire demande au Conseil l'autorisation d'assister à la 8e édition du Colloque de la Zone Beauce-Côte-Sud les 22 et 23 mai prochain. Ce dernier a lieu cette année à l'Oiselière de Montmagny. Les sujets traités:

- Décentralisation et regroupement
- Les normes du travail
- UMRCQ: les services offerts
- Atelier juridique
- TPS/TVQ

Coût de l'inscription: \$60.00

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise le secrétaire-trésorier à participer à la 8e édition du Colloque de la zone Beauce-Côte-Sud les 22 et 23 mai prochain à Montmagny.

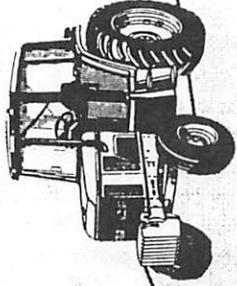
IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
ET RESOLU QUE la séance soit ajournée.

La séance se termine vers vingt-trois heures.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire  
Yves Laflamme, sec.-trés.

**Jeudi le 6 Juin 96  
à 10.00 heures**



# **Encan Ferme Picard enr.**

**François Picard & Johanne Chabot  
340 morigeau, St-François  
Tel: 259 2424**



**Les Encans Boulet inc  
Alfred Boulet**

**St-François Tel: 418 259 7086**

Plus de détails dans le pamphlet publicitaire

## LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

### OFFRE DE SERVICE

Offrons nos services pour travaux d'été: tonte de pelouse, aidons aux cultivateurs (foins, etc.), et autres. Pour plus d'informations, contactez Carl Bernard au 259-7358 et Gilbert Morin au 259-7330. Un excellent travail garanti.

## LES GALERIES DE L'AUTO MONTMAGNY



248-2323



248-7877



248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5

## Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François  
Cté Montmagny, GOR 3A0

Tél.: 259-7289

## PROMOPRIX

**Pierre Martin**

534, Ch. St-François O.

St-François - GOR 3A0

TÉL.: 259-7728

### Conseils pratiques pour le soulagement de la rhinite allergique.

Que devrais-je prendre pour mes allergies? Si vous souffrez de rhinite allergique, couramment appelée «rhume des foins», vous vous êtes certainement rendu plus d'une fois à la pharmacie en quête de soulagement. Une fois devant l'étalage, il peut être difficile de savoir quel médicament antiallergique choisir. Pour vous aider à mieux c

Les médicaments en vente libre Les médicaments en vente libre s'obtiennent sans ordonnance médicale. Ils comprennent: les antihistaminiques, les décongestifs et différents produits mixtes présentés sous forme de comprimés, de gouttes ou d'un vaporisateur. Notez bien que si ces médicaments peuvent vous soulager de vos allergies, ils peuvent aussi provoquer une variété d'effets secondaires parfois néfastes s'ils sont mal utilisés. Suivez toujours les recommandations indiquées sur l'emballage et demandez l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

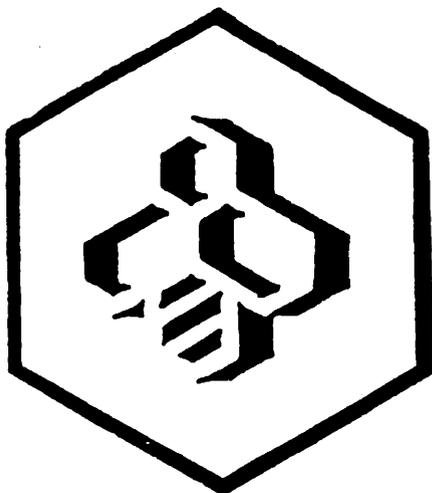
Les médicaments sur ordonnance Bien sûr, vous avez probablement parlé à votre médecin de vos allergies. Les médicaments en vente libre peuvent soulager temporairement les symptômes de vos allergies, mais en cas de rhinite allergique chronique, un médicament préventif s'impose. C'est alors que votre médecin peut vous prescrire un corticostéroïde topique. Ce type de médicament réduit l'inflammation nasale et la sécrétion de mucus, tout en aidant à prévenir la crise d'allergie. Comme d'autres médicaments à action locale, il a peu d'effets secondaires. Si les médicaments en vente libre ne vous offrent pas le soulagement que vous cherchez, consultez votre médecin. Il est mieux placé pour vous aider à trouver le traitement qui vous convient particulièrement.

Des mesures simples mais efficaces L'une des meilleures manières de vaincre la rhinite allergique, c'est de vous protéger des allergènes qui causent vos crises. Voici quelques conseils qui vous aideront à mieux vivre avec vos allergies:

- Installez un climatiseur et fermez vos fenêtres pour que pollen et moisissures n'entrent pas dans vos murs.
- Programmez vos activités à l'extérieur durant l'après-midi: la pollinisation se produit principalement le matin.
- Évitez les activités de plein air les jours de soleil et de grand vent, le pollen étant alors plus concentré (la pluie diminue les concentrations).
- Ne gardez pas d'animaux à la maison: même si vous n'y êtes pas directement allergique, ils peuvent transporter des allergènes dans leur poil.
- Passez l'aspirateur sur votre matelas une fois par semaine, ou protégez-le avec un couvre-matelas en vinyle.
- Portez un masque quand vous travaillez dehors.

Pierre Martin, pharmacien

LIVRAISON GRATUITE



# La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

POUR CERTAINS INSTITUTIONS  
CE QUI EST IMPORTANT  
C'EST VOTRE  
CAPITAL  
POUR NOUS CE QUI EST  
CAPITAL  
C'EST VOTRE  
INTÉRÊT

**La Caisse Populaire  
de St-François de  
Montmagny**

**Siège social**  
526, chemin St-François  
Ouest  
Saint-François (Québec)  
GOR 3AO  
Téléphone: (418) 259-7786  
Fax: (418) 259-7787  
LÉON JALBERT,  
DIRECTEUR

*Desjardins l'incroyable force de la coopération*